

GLENANS ET MOUTONS

Depuis l'année dernière, la Réserve des Glénans a été menacée par la création de parcs à huîtres autour de l'îlot de Guiriden. Nous avons écrit à l'Administrateur en Chef du Quartier de Concarneau pour protester, car il est bien évident qu'un travail autour d'un îlot de nidification ne pourrait être que défavorable. A la suite de cette lettre, nous n'avons plus entendu parler de ce projet, et nous avons bon espoir qu'il ait été abandonné. Ceci montre toutefois la précarité de la Réserve des Glénans, archipel de grand tourisme en pleine expansion. Dans le même ordre d'idée, nous avons constaté l'achat de l'îlot de Penbaleine par le Centre Nautique qui va vraisemblablement y construire une base ; l'achat d'une partie de Saint-Nicolas par le Centre de Plongée, et la mise en vente d'une autre partie de Saint-Nicolas, par lots.

Si l'on considère en outre la prolifération des bateaux de plaisance, et même de petite pêche côtière, on ne peut que craindre pour la reproduction des oiseaux. Un effort devrait donc être fait pour étendre nos locations sur les îlots encore vierges.

A part ces considérations d'ordre général, rien ne semble être à signaler, sinon un certain accroissement des Goélands au détriment des Sternes.

G.-A. BOLLLORE, Conservateur.

PARC NATUREL DES MONTS D'ARREE

On sait que la nouvelle formule de Parc Naturel Régional est actuellement à l'étude dans les divers ministères intéressés afin de définir un projet de loi modifiant et complétant la législation sur les Sites. Il est encourageant de voir que c'est un des projets de notre Société — dont le rôle dans cette affaire a été celui de pionnier puisque nos premiers projets de Parcs Naturels régionaux remontent à 1961 — qui a été choisi à titre d'expérience. Il s'agit des Monts d'Arrée au sujet desquels une Commission interministérielle s'est réunie le 24 mars dernier au Ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Architecture, sous la présidence de M. Max QUERRIEN. Le Parc Naturel régional des Monts d'Arrée entre donc dans le stade d'une élaboration officielle.

Il est temps de sauver les Monts d'Arrée déjà meurtris par le réacteur de Roc-Trédudon et par la Centrale Atomique de Brennilis, et qui viennent de subir plusieurs autres atteintes : ouverture de deux carrières de grès à l'intérieur de la zone inscrite à l'inventaire des Sites sur les pentes du Signal des Toussaines au carrefour des N 785 et D 42, tandis qu'à Berrien, à 1 km du bourg, sur la route de Scrignac, risque de s'implanter une exploitation de kaolin, et que le poste d'écoute militaire de la cote 319 entre la Forêt du Cranou et le Mont Saint-Michel est en train de se construire, malgré nos démarches d'il y a deux ans.

M.-H. J.

PROJET MAR

On se souvient de notre numéro 31 consacré au problème des marais de l'Ouest, et au projet MAR, qui venait de voir organiser en Camargue, en novembre 1962, sa conférence préliminaire pour la conservation et l'aménagement des marais. Le Projet MAR vient de réaliser un des objectifs alors définis et qui consistait à mettre sur pied un Bureau d'études et d'action consacré aux problèmes soulevés par la sauvegarde des zones humides. Présidé par M. Luc HOFFMANN, Directeur de la Station biologique de La Tour-du-Valat, le bureau sera dirigé par notre excellent collègue Christian JOUANIN, qui nous avait si brillamment représenté à Arles, assisté de notre ami Michel BUOSSELIN. Nous espérons beaucoup de cette nouvelle activité du Projet MAR, à laquelle nous apporterons tout notre appui pour l'étude, la conservation et aussi la restauration de nos zones humides armoricaines.

M.-H. J.